

**FICHE DE POSTE : Cadres de santé**

**Pôle d'activité : Pôles soignants ou Pôle Médico-tehnique**

**Service : Multiples**

**Poste occupé par : Multiples**

Date de mise à jour :	Nombre de pages :	Rédacteurs :	Validation par :
18/02/2020	03	Mme Christiane VANESSCHE Coordinatrice des soins	Mme Chantal LE BOT Directrice des Ressources Humaines

<p><b>Famille :</b> SOINS  <b>Sous-famille:</b> Management des organisations des soins</p> <p><b>Code métier :</b> 05U20</p> <p><b>Requis :</b> Diplôme de Cadre de Santé ou s'engager dans les 3 ans à intégrer un IFCS.</p>	<p><b>Grades possibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadre de santé</li> <li>- Professionnel de santé de catégorie A ou B</li> </ul>
---	---

**I- DEFINITION**

- ⇒ Organiser l'activité de soins et des prestations associées.
- ⇒ Manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médicotechniques ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.
- ⇒ Développer la culture du signalement et gérer les risques.
- ⇒ Développer les compétences individuelles et collectives.
- ⇒ Participer à la gestion médico-économique au sein du pôle.

**III- DESCRIPTION DES ACTIVITES**

**Activités**

- ⇒ Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales, dans son domaine- Coordination et suivi de la prise en charge de prestations
- ⇒ Élaboration et rédaction de rapports d'activité
- ⇒ Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- ⇒ Montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité
- ⇒ Organisation et suivi de l'accueil (agents, stagiaires, nouveaux recrutés.)
- ⇒ Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- ⇒ Promotion des réalisations / des projets spécifiques à son domaine d'activité
- ⇒ Veille spécifique à son domaine d'activité

## Savoir-faire

- ⇒ Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine
- ⇒ Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- ⇒ Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- ⇒ Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- ⇒ Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- ⇒ Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- ⇒ Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- ⇒ Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères (missions, stratégie, moyens, etc.)
- ⇒ Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- ⇒ Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- ⇒ Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau

## Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Animation d'équipe	Connaissances approfondies
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances approfondies
Droit des usagers du système de santé	Connaissances opérationnelles
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances opérationnelles
Évaluation de la charge de travail	Connaissances opérationnelles
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
Management	Connaissances opérationnelles
Méthodes de recherche en soins	Connaissances opérationnelles
Methodologie d'analyse de situation	Connaissances approfondies
Organisation du travail	Connaissances opérationnelles
Santé publique	Connaissances opérationnelles
Soins	Connaissances approfondies
Stratégie et organisation / conduite du changement	Connaissances opérationnelles

**Connaissances approfondies** : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

**Connaissances opérationnelles** : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

## Informations complémentaires

### Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Direction des soins pour l'élaboration et le suivi de projets
- Médecins pour la gestion journalière de l'unité
- Autres services de soins, médico techniques, logistiques, administratifs pour l'organisation des activités et des soins et pour la gestion des matériels
- Partenaires de santé extra hospitaliers pour la continuité des prestations
- Fournisseurs externes de matériels pour la veille technique et le choix des moyens
- Service de formation continue pour organiser des formations adaptées aux besoins des personnels
- Instituts de formation pour l'accueil et l'encadrement des stagiaires
- Responsables du pôle et autres cadre du pôle pour l'élaboration et le suivi des projets du pôle.

### Passerelles :

Cadre soignant de pôle

Formateur des professionnels de santé

### Horaires

- Régime de décompte jour ( 19 jours de R.T.T).

## II- TEXTE DE REFERENCE

Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé  
► Modifié par le Décret n° 2008-806 du 20 août 2008 publié au J.O. n°195 du 22 août 2008